Date: 31 mai 2021

Titre: Remplacement du climatiseur à l'Ambassade du Canada à Cuba

Numéro de l'avis d'appel d'offres : 21-180632

Les questions et réponses suivantes sont en lien avec le document d'appel d'offre susmentionné.

## Questions & Réponses # 2

- Q8. Devrions-nous autoriser des permis spéciaux ou des visas de travail ou quelque chose du genre pour travailler à l'étranger ?
- R8. Il est de la responsabilité de l'entrepreneur de déterminer et d'obtenir les permis ou visas requis. **R8.**
- Pour l'expédition de l'équipement et du matériel, y a-t-il quelque chose de spécial à considérer ? Pourrons-nous tout faire livrer à l'ambassade et que quelqu'un là-bas puisse le recevoir ou devons-nous le recevoir avec nos propres ressources?
- R9. L'entrepreneur sera responsable de la livraison complète de tous les équipements et outils requis.
- Q10. Y a-t-il du stockage disponible sur place pour tous nos équipements et outils ?
- R10. Oui, l'entrepreneur peut utiliser une zone de stockage d'outils dédiée qui sera spécifiée par l'ambassade.
- Q11. L'entrepreneur est-il responsable de tous les frais et droits d'expédition ?
- R11. Oui, il s'agit d'un contrat à prix ferme et tous les coûts doivent être inclus dans l'offre.
- Q12. Où se trouvent les condenseurs sur les lieux ? Aurons-nous besoin d'un camion à flèche ou est-il bas sur le côté d'un mur?
- R12. Les condenseurs sont situés sur une base en ciment, contre un mur, sur la pelouse.
- Q13. Pour le processus d'appel d'offres, soumettons-nous la phase 1, puis les phases 2 et 3 seront demandées par vous après la révision de la phase 1 ou soumettons-nous tous les documents (phases 1-2 et 3) à l'appel d'offres et c'est l'évaluation qui sera fait par étape ?
- R13. L'offre complète doit être soumise avant la date et l'heure de clôture. Tout ce qui est reçu après la clôture des soumissions sera rejeté.
- Q14. Pour l'inspection électrique de l'ESA et les exigences de la TSSA, supposons-nous les mêmes règlements que l'Ontario ou y a-t-il des exigences différentes qui sont requises à l'étranger ?
- R14. Toute installation doit répondre aux exigences de la législation canadienne, y compris le code électrique canadien et les exigences de la TSSA. MAECD peut décider d'effectuer une inspection sur place.
- Q15. Formulaire de proposition de prix, la section des taxes et frais applicables, les taxes devraient être de 13% mais à quoi font référence les « frais »?
- R15. L'entrepreneur est responsable de déterminer quoi et combien facturer pour les taxes et frais.
- Q16. Quand les travaux doivent-ils avoir lieu?
- R16. Dès que possible après la signature du contrat.
- Q17. Devrons-nous nous mettre en guarantaine pendant 14 jours une fois arrivés à Cuba avant de commencer à travailler?
- R17. L'entrepreneur est responsable de déterminer toutes les directives sanitaires qu'il doit suivre.

Toutes les autres conditions et exigences demeurent inchangées.